



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JANVIER 2019**

DEL03JANV2019

OBJET : Proposition d'une nouvelle personnalité qualifiée à la suite de la démission de Zsuzsanna BERI

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président

Etat

Mme Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Région Bourgogne Franche-Comté

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional, Président du CRT

Ville de Besançon

M. Alexandre ARNODO, Direction de la Culture

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

ENEDIS

M. Emmanuel LADERRIERE, Directeur Territorial Doubs et Territoire de Belfort

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON

M. François FAVORY

M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional Caisse des Dépôts

Représentants du personnel

M. Pascal CHOPPIN

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Gilles BEDER

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

Absents excusés :

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Jean-François GIRARD, Personnalité qualifiée

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Vu l'article 7.3 des Statuts de l'EPCC Saline royale,

Envoyé en préfecture le 12/02/2019

Reçu en préfecture le 12/02/2019

Affiché le



ID : 025-517465159-20190129-DEL03JANV2019-DE

Suite à la démission de Madame Zsuzsanna BERI de son mandat de personnalité qualifiée (proposée par le Département du Doubs), il convient de lui trouver un successeur.

Monsieur Pierre-Ivan GUYOT, Directeur du service de l'environnement du Canton de Neuchâtel a manifesté son intérêt pour participer à nos travaux. Sa direction comprend la structure Evologia, partenaire de longue date du festival des jardins. Dans un souci de continuité et au vu de nos relations historiques avec la Suisse, des projets à venir et des enjeux de coopération transfrontalière (INTERREG) cette candidature semble opportune et adéquate.

Si le Conseil d'Administration valide cette désignation, et si l'employeur de Monsieur Pierre-Ivan GUYOT, le Canton de Neuchâtel en accepte le principe, alors il conviendra que chaque collectivité prenne une délibération en ce sens avant le 30 avril 2019.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale de désigner Monsieur Pierre-Ivan GUYOT comme personnalité qualifiée à la suite de la démission de Madame Zsuzsanna BERI.

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

DESIGNE à l'unanimité Monsieur Pierre-Ivan GUYOT comme personnalité qualifiée à la suite de la démission de Madame Zsuzsanna BERI, sous réserve que l'employeur de Monsieur Pierre-Ivan GUYOT, le Canton de Neuchâtel en accepte le principe.

La Présidente

Christine BOUQUIN

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 12.02.19
Et de la publication le : 12.02.19